

# communauté de communes Dronne et Belle

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE, MERCI

## ALAUNE:

- BUDGETS 2016
- ZOOM SUR LES SERVICES TECHNIQUES



Crédit photo : © F. TESSIER, OT PÉRIGORD Dronne Belle  
Photo : commune de Condat-sur-Trincou

# Le mot du Président



Le budget primitif est, comme tous les ans, l'acte le plus important de la communauté de communes. Les élus ont voté le budget 2016 le 25 avril dernier. Pour faire face aux nouvelles compétences (instruction des autorisations du droit des sols, élaboration du SCOT, du PLUi, adhésion à Périgord Numérique et Périgord Développement ...) et malgré la stabilité des dotations de l'Etat, nous avons dû augmenter la fiscalité des entreprises (27 800 €) et des ménages (27 500 €).

Ce budget traduit une situation financière tout à fait saine pour assurer le fonctionnement des services communautaires : Enfance-jeunesse, Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), tourisme, culture, entretien voirie et bâtiments..., pour le bien-être des habitants.

Les élus sont très vigilants sur les dépenses de fonctionnement et ont décidé de regrouper les services administratifs du CIAS et de la communauté de communes sur un même site à Brantôme en Périgord, ZAE Pierre Levée.

La communauté de commune prévoit d'investir cette année plus de 5 500 000 € pour le financement de travaux neufs de voirie, d'aménagement des centres bourgs, d'aménagement d'une médiathèque et d'un bureau d'accueil du tourisme, de travaux de modernisation et d'accessibilité des piscines de Bourdeilles et Champagnac de Bélair, de la création de cabinets médicaux à Brantôme en Périgord, de l'aire d'accueil des gens du voyage ainsi que l'acquisition de réserves foncières à vocation économique (1.80 ha à Brantôme en Périgord).

Des projets communautaires sont à l'étude : construction d'un bâtiment destiné à l'enfance jeunesse, valorisation de l'abbaye Saint-Pierre de Brantôme et du parcours troglodytique ainsi que la valorisation des sites touristiques du Mareuillais. De plus, afin de renforcer l'attractivité touristique du territoire communautaire, une réflexion est engagée avec l'ensemble des communautés de communes du Périgord Vert.

Un partenariat est d'ores et déjà effectif avec la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux pour l'édition de guides papier et vidéo concernant les communes du Site Majeur d'Aquitaine Bourdeilles-Brantôme.

J'en profite pour rappeler que notre communauté de communes est une collectivité de proximité qui assure des services au quotidien et qui met en œuvre toutes les actions de développement qui permettront au territoire d'être attractif envers les entreprises et les habitants.

Pour conclure je tiens à préciser que la communauté de communes n'est pas la cause de tous les problèmes. Bien au contraire ! C'est une équipe d'élus et d'agents qui œuvrent dans l'intérêt général et qui doivent donner l'exemple. C'est la condition du respect.

Une communauté de communes respectée sera le fondement d'un meilleur vivre ensemble.

Le Président,  
Jean-Paul COUVY



Crédit photo :  
© F. TESSIER, OT PÉRIGORD Dronne Belle



# Le territoire en action

## Découverte et pratique du Graffiti à l'Accueil Jeunes Dronne et Belle



Le projet est né de deux observations. La première est la constatation d'un acte de « vandalisme » fait sur le mur du local de l'Accueil Jeunes (situé en bord de Dronne à Champagnac de Bélair). A la suite de cet incident, il a été convenu que les jeunes, acteurs de la dégradation, puissent réparer leur erreur par un acte positif. La seconde observation concernait un autre groupe de jeunes qui se questionnait quant à l'appropriation et à la revitalisation de leur mini-bus. « *C'est un véhicule qui nous transporte au quotidien et nous ne nous reconnaissons pas au travers de sa décoration. Nous trouvions qu'il n'était pas représentatif d'une structure accueillant des jeunes. C'est pourquoi, nous souhaitons y apporter une approche jeune et contemporaine, tout en portant un message universel* ». Ainsi il a été offert à ces jeunes de se réunir pour développer un projet artistique qui leur permettrait de s'exprimer par le graffiti.

Afin de couvrir les coûts liés à ce projet, un petit groupe d'adolescents (à l'initiative de cette action) accompagné par l'Accueil Jeunes, a répondu à un appel à projet jeunes et a obtenu une **subvention de la CAF/MSA**.

Une fois toutes les étapes du projet mises en place, les jeunes ont choisi deux supports : leur mini-bus et le portail métallique de leur local (en collaboration avec le club de football Champagnacois qui partage les locaux).

Un stage « graff » a donc eu lieu du 18 au 21 juillet 2016. Une soirée de restitution a même été organisée le jeudi 21 juillet. L'accueil Jeunes Dronne et Belle tient à remercier tous les partenaires de ce projet pour leur implication :

- La CAF/MSA de la Dordogne
- Les élus de la communauté de communes Dronne et Belle
- Le professionnel du graffiti, Cyrille Demarest, alias Seron Monbaton, de l'association Xplicité
- La Mairie de Champagnac de Bélair
- Les Jeunes et leurs parents

## TAP : nos jeunes à l'honneur

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires et en collaboration avec l'association « Histoire 2 voir », des élèves de CM1 de l'école de Brantôme en Périgord ont participé à un atelier vidéo. C'est d'une information au cœur d'un mail, qu'est née l'idée de pouvoir, comme les grands artistes, faire son propre film... Ainsi, nos jeunes ont eu la chance de présenter leur court métrage intitulé « Les Princes de la jeunesse » au festival « les Cendriales ».

Ce festival multiculturel amateur en milieu rural, célébrait sa 9<sup>ème</sup> édition cette année. Ce dernier permet de produire et de mettre en avant, des courts métrages, des concerts, des expositions. Des films venant de Paris, Belgique, Dordogne et autre, étaient en concours cette année.

### **Une idée intéressante pour un résultat florissant...**

Après avoir su faire preuve de patience, les élèves ont pu connaître le verdict. Ces derniers se sont vu attribuer le **prix du Jury (Jeunes)** pour le film « Les princes de la Jeunesse ».

Un grand moment de joie, d'émotion et de fierté pour les enfants, les familles et les encadrants.



# La CCDB : une collectivité engagée en matière de développement durable

## En route vers la



Avec l'aide du centre permanent d'initiative pour l'environnement de Varaignes (CPIE) pour l'animation et le partenariat financier et technique de mairie-conseils et de l'union nationale des CPIE, la communauté de communes Dronne et Belle conduit, depuis 2015, une réflexion consistant à mettre en place un projet de développement durable appelé « DDmarche ». Il s'agit d'une démarche de type « agenda 21 » simplifiée permettant d'améliorer tous les ans la pratique de la collectivité en matière de développement durable, c'est-à-dire, en prenant en compte les incidences à la fois économiques, sociales et environnementales des actions et projets mis en place.

Si une quinzaine d'actions ont été approuvées lors d'un conseil communautaire en avril 2016. Ce premier plan d'action concerne essentiellement le fonctionnement interne de la collectivité « la communauté de communes montre l'exemple (dans ses pratiques) ».

- Sensibiliser / former les agents et élus au DD
- Participation à l'élaboration de la commande publique
- Réduction des consommations d'énergie et consommables
- Voirie : convention d'engagement volontaire
- Pérenniser le réflexe DD
- Développement durable et PLUi
- Réductions des pollutions SPANC

La collectivité, soucieuse de la réussite de ce projet, envisage le recrutement dès la rentrée de septembre de deux volontaires au titre du service civique, qui travailleront l'un sur les actions de promotion du développement durable envers les publics du service enfance-jeunesse, alors que l'autre accompagnera la démarche de coordination plus globale de cette DDmarche.



Le Parc naturel régional Périgord-Limousin a été lauréat de l'appel à projets national TEPOS en 2015 et la communauté de communes Dronne et Belle a pu, par cet intermédiaire, financer plusieurs projets comme le chauffage des piscines de Champagnac de Bélair et de Bourdeilles, ou encore l'installation d'une pompe à chaleur au cabinet médical en projet à Brantôme en Périgord. Monsieur Jean-Paul COUVY, Président a ainsi signé une convention le 9 septembre 2015, avec Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (cf photo).



Ces efforts se poursuivront avec une deuxième série de projets éligibles (en cours de préparation), sur laquelle la communauté de communes pourrait se positionner par exemple sur l'acquisition de plusieurs véhicules électriques ou bien encore sur la réhabilitation aux normes BBC (bâtiment basse consommation) de logements locatifs communautaires.

## Charte « 0 Pesticides »

Par délibération en date du 30 juin 2016, la communauté de communes adhère à la charte « 0 pesticides », initiée par le conseil départemental de la Dordogne, formalisant ainsi l'engagement à ne pas utiliser de pesticides ou herbicides.

# PLUi, où en sommes-nous ?

Depuis le début de l'année, peut-être avez-vous été témoin de situations incongrues : des élus communautaires explorant tous les recoins du territoire à bord d'un bus, des experts photographiant des plantes, d'autres analysant les caractéristiques architecturales des monuments... Rien d'anormal dans tout cela !

En effet dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), un diagnostic territorial est en cours. Le bureau d'études missionné pour cette étude arpente donc régulièrement la communauté de communes et va à la rencontre des acteurs du territoire. Afin que chaque commune participe à ce projet collectif, des réunions avec les conseillers municipaux ont été organisées durant tout le mois de mai.

La population de Dronne et Belle a également été invitée à prendre part à la réflexion. Deux ateliers thématiques « Vivre à Dronne et Belle » et « Travailler à Dronne et Belle » ont eu lieu le 18 et le 20 juin (cf photo).

Les participants ont échangé sur tous les éléments qui participent à l'identité et à la vie locale : démographie, habitat, équipements, services, associations, lien social, patrimoine, stationnement, économie, commerces, artisanat, agriculture, tourisme, environnement... Ces ateliers, ouverts à tous, ont été riches en discussion et ont permis de compléter les données statistiques par les expériences des participants sur leur façon de vivre le territoire.

À l'automne, une réunion publique vous présentera les conclusions de ce diagnostic. C'est à partir de ces travaux que vont émerger les grands enjeux à relever pour le devenir de Dronne et Belle.

Vous pouvez retrouver l'actualité du PLUi sur le site internet de la communauté de communes.

Pour plus d'informations ou pour des demandes spécifiques, une adresse électronique est à votre disposition : [urbanisme@dronneetbelle.fr](mailto:urbanisme@dronneetbelle.fr)

Une permanence est également ouverte tous les premiers lundis après-midi de chaque mois (dans les locaux de la communauté de communes, ZAE Pierre Levée à Brantôme en Périgord).

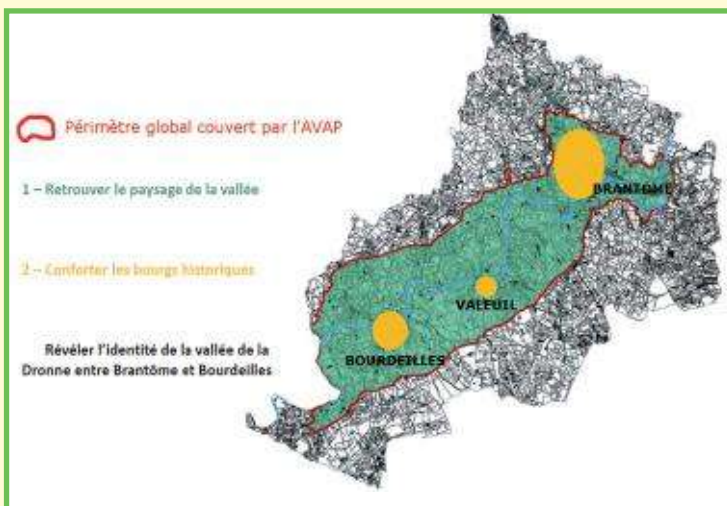


Une **Réunion Publique** présentant les conclusions du diagnostic et les premiers enjeux du projet aura lieu le **VENDREDI 25 NOVEMBRE - 18h30** à la salle des fêtes de Saint-Crépin de Richemont

## Une AVAP pour préserver la vallée de la Dronne

De Brantôme à Bourdeilles en passant par Valeuil, une **Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine**, AVAP, est en cours de réalisation. Lors de sa finalisation courant 2017, elle remplacera d'une part la ZPPAUP de Brantôme (Zone de protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) et d'autre part le périmètre de 500 mètres autour des monuments historiques de Bourdeilles et Valeuil.

Ce document, construit en collaboration entre les communes, la communauté de communes et l'Architecte des Bâtiments de France, a pour objet la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable. Il permet également de clarifier les règles en matière d'intervention sur le bâti existant, sur les constructions neuves ainsi que les aménagements paysagers par la mise en place d'un zonage, accompagné d'un règlement, différenciant les règles applicables au bâti ancien à caractère patrimonial de celles des constructions plus récentes. Tout projet situé dans le périmètre de l'AVAP devra respecter son règlement. L'AVAP étant une servitude d'urbanisme, son règlement s'imposera à celui du PLUi.



Une **Réunion Publique** présentant le projet aura lieu le **VENDREDI 14 OCTOBRE - 18h30** à la salle de réunion de la communauté de communes ZAE Pierre Levée - 24310 Brantôme en Périgord

# SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

## Un service en évolution

La compétence en matière d'assainissement non collectif (ANC) est exercée par la communauté de communes Dronne et Belle, en régie, grâce à l'emploi de deux techniciens SPANC pour contrôler les 4500 dispositifs d'assainissement autonome du territoire.

Un nouvel agent, Anthony Bitaud a intégré le service au 1er juillet 2016 pour faire face aux nombreuses missions du service.

En effet, la société SAUR qui était missionnée pour effectuer les contrôles sur le secteur du Mareuillais a terminé sa prestation au 30 juin 2016.

Au cours du deuxième semestre 2016, en plus des contrôles sur les dispositifs neufs ou réhabilités et des contrôles pour cause de vente immobilière, il est prévu de réaliser un grand nombre de diagnostics périodiques, notamment sur la commune de Brantôme en Périgord, mais aussi les contrôles des dispositifs identifiés comme les plus polluants sur le territoire de l'ancienne communauté de communes du Pays de Champagnac en Périgord.

La communauté de communes sollicitera dans les prochains mois une aide auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne au titre des opérations groupées.

Ces subventions pourront être reversées à certains propriétaires éligibles et volontaires selon les conditions imposées par l'Agence.

Le service SPANC est à votre disposition pour toute interrogation et doit être informé avant toute intervention sur un ANC.

### Vos contacts :



David  
BARRIBAUD



Anthony  
BITAUD

spanc@dronneetbelle.fr

05.53.35.66.29

[http://dronneetbelle.fr/  
Assainissement-non-collectif](http://dronneetbelle.fr/Assainissement-non-collectif)

### Rappel des tarifs et des obligations :

- **Redevance** : 15 € annuels (prélevée en deux fois sur la facture d'eau) pour tous les bénéficiaires du SPANC.
- **Contrôles** : (tarification à l'acte)
  - conception : 64,90 € TTC
  - réalisation : 79,20 € TTC
  - vente : 88,00 € TTC
- **Obligation** de faire une demande d'installation d'un ANC pour tout projet neuf ou réhabilitation ;
- **Obligation** de faire vérifier par le SPANC, les travaux effectués, avant qu'ils soient finalisés ;
- **Obligation** de faire un diagnostic avant toute vente immobilière, sauf si le contrôle périodique date de moins de trois ans ;
- **Obligation** de faire les travaux de mise aux normes de l'ANC, suite à une acquisition d'un bien immobilier, dans l'année qui suit la signature de l'acte.

## Des tarifs négociés pour les vidanges de vos fosses septiques

Le service d'entretien des ouvrages d'assainissement autonome de la communauté de communes vous permet d'obtenir des tarifs négociés pour l'entretien des éléments du prétraitement de vos installations (bac à graisse, fosse septique, fosse septique toutes eaux...) L'entreprise retenue dans le cadre de ce marché est

la SARL PÉRIGORD ASSAINISSEMENT.

### Les tarifs négociés sont les suivants :

ÉLÉMENTS DE PRÉTRAITEMENT	TARIFS TTC	MONTANT/ m3 supp.
Bac à graisse (500 l)	55 € TTC	
Fosse septique (1,5 m3)	115.50 € TTC	
Fosse septique toutes eaux (3 m3)	137.50 € TTC	49.50 € TTC
Micro-station (3 m3)	137.50 € TTC	
Poste de relevage	88 € TTC	
Préfiltre séparé	55 € TTC	-

### Nota :

- les techniciens SPANC demanderont systématiquement les derniers bons de vidange.
- les éléments à vidanger doivent être accessibles avant l'intervention.
- les interventions en urgence ne pourront pas bénéficier des tarifs négociés.
- les dispositifs doivent faire l'objet d'un entretien régulier.
- les vidanges doivent obligatoirement être effectuées par des prestataires agréés (se renseigner auprès du SPANC si vous désirez récupérer la liste des vidangeurs agréés).

## Votre maison ancienne : un patrimoine rénové et économe en énergie !

### Le Parc naturel régional Périgord-Limousin vous accompagne

#### Des outils au service des habitants du territoire

Vous souhaitez restaurer votre maison en pierre comme à son origine ? Vous voulez réduire votre consommation d'énergie et gagner en confort ? Les chargés de mission du Parc naturel régional Périgord-Limousin sont à votre écoute et vous aident dans votre projet et vos démarches de travaux.

En effet, le Parc est partenaire de la Fondation du Patrimoine depuis 2012, et à ce titre, se fait le relais des actions de cet organisme national, qui œuvre à la promotion, la sauvegarde, la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

De plus, le Parc anime un Espace Info-Énergie depuis novembre 2000. Cette mission permet aux particuliers de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en matière d'économies d'énergie au quotidien.

#### Confort thermique et économies d'énergie

Le chauffage est le principal consommateur d'énergie dans la maison : pour réduire votre consommation, la première priorité est l'isolation : isoler les combles, le plancher du rez-de-chaussée, les murs, changer les fenêtres... Aujourd'hui, il est facile d'atteindre des niveaux de très basse énergie.

Mais il faut choisir les matériaux adaptés à votre habitation. Le chargé de mission habitat & énergie propose des conseils aux particuliers dans le choix des isolants mais également concernant les dispositifs financiers auxquels vous pouvez prétendre. Il assiste les porteurs de projets pour les rénovations lourdes de leur logement afin de diviser par quatre les consommations énergétiques de ceux-ci.

Ce service de conseil est gratuit et sans engagement.



#### Vos contacts au Parc naturel régional Périgord Limousin :

un seul numéro de téléphone : 05 53 55 36 00

Stéphanie **POUPLIER**, chargée de mission Culture & Patrimoine  
Victor **LUMINEAU**, chargé de mission Habitat & Énergie

## Opération programmée d'amélioration de l'habitat de revitalisation rurale – OPAH-RR du Bassin Nontronnais

En tant que propriétaire occupant ou bailleur, vous avez la possibilité sous conditions, de bénéficier de subventions, notamment par le biais de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Les travaux pouvant être éligibles sont :

- Les travaux de lutte contre la précarité énergétique (chauffage, isolation, menuiseries, VMC).
- Les travaux d'adaptation du logement pour les personnes à mobilité réduite (douche à l'italienne...)
- Les travaux de réhabilitation globale d'un logement.

#### Votre contact :

Anne **GAZEAU**

05.53.46.31.82

[a.gazeau@dronneetbelle.fr](mailto:a.gazeau@dronneetbelle.fr)

#### Convention Fondation Abbé Pierre



Afin de pouvoir accompagner plus efficacement des propriétaires confrontés à des difficultés financières importantes, mais qui souhaitent réaliser des travaux, le Président de la Communauté de

Communes travaille actuellement à l'élaboration d'une convention avec la Fondation Abbé Pierre. Cette collaboration a pour objectif de limiter les problématiques de précarité énergétique.

# Le point sur les ordures ménagères

La communauté de communes Dronne et Belle est compétente en matière d'ordures ménagères. Cependant, pour des questions pratiques, d'organisation, de maîtrise des coûts et d'efficacité du service, cette compétence est déléguée au SMCTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) de Nontron.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016 la collecte des déchets sur les communes des anciennes communautés de communes du Brantômois et du Champagnacois (ex Syndicat Mixte à Vocation Multiple) est réalisée en régie par le SMCTOM de Nontron suite à la fusion territoriale.

Le SMCTOM de Nontron, dans son fonctionnement, sépare la collecte des ordures ménagères de celle des recyclables secs pour améliorer la qualité du tri et réguler les flux destinés soit à l'enfouissement des déchets soit au centre de tri en vue du recyclage.

Cette organisation sera mise en place progressivement sur l'ensemble du territoire d'ici fin 2016.

Le strict respect des consignes de tri engendre des économies importantes des coûts de gestion. En effet, le pourcentage de « refus de tri » déterminé régulièrement lors des caractérisations entraîne des pénalités financières applicables au volume global de recyclables secs collectés.

Des conteneurs semi-enterrés fournis par le SMCTOM vont être installés dans certaines communes par lot de trois (OM, recyclables secs en vrac, pots et bouteilles en verre).

Prochainement, le nouveau véhicule, à chargement latéral, sera en service, les équipements sont en cours de réalisation ; mise en place de conteneurs de regroupement et individuels permettant ainsi un meilleur fonctionnement du service tout en améliorant la sécurité des agents.

Les emplacements réservés aux conteneurs de regroupement sont déterminés par le SMCTOM en accord avec les délégués communaux. Les consignes de localisation et de positionnement préconisées pour les conteneurs de regroupement comme pour les conteneurs individuels doivent être respectées.

Un jour férié dans la semaine, entraîne le décalage de la collecte au lendemain (jusqu'au samedi).

**S.M.C.T.O.M**  
**de Nontron**

Le Bois des Charrets  
24 300  
SAINT FRONT SUR NIZONNE

05.53.56.20.52

[smctom.nontron@wanadoo.fr](mailto:smctom.nontron@wanadoo.fr)

## Collecte des ordures ménagères

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Bussac	Brantôme Campagne	Cantillac	Champagnac de Belair	Bourdeilles Bourg
Bourdeilles		La Chapelle- Montmoreau		
Biras	Condat sur Trincou	La Gonterie- Boulouneix	La Chapelle Faucher	Brantôme Bourg
Brantôme Bourg + secteur du Clos Bois à la Côte	Eyvirat	Saint Julien de Bourdeilles		
Champagnac (une partie du Bourg)	Sencenac Puy de Fourches	Brantôme - secteurs de Puy Henry à Laforesterie	Quinsac	Saint Pancrace
Villars				
Valeuil				



## Collecte des recyclables secs (sacs jaunes)

Mardi	Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	Sem. paire	Sem. impaire	Sem. paire	Sem. impaire	Sem. paire	Sem. impaire
Brantôme Bourg	Biras	Condat sur Trincou (sauf Près du Bourg de Champagnac)	Cantillac	La Chapelle Faucher	Champagnac	Champagnac Bourg
	Bussac		La Chapelle Montmoreau			
Bourdeilles Bourg	Bourdeilles Campagne	Eyvirat	La Chapelle Boulouneix	Brantôme Campagne	Villars	Quinsac
	Valeuil		Saint Julien de Bourdeilles			Saint Pancrace
		Sencenac Puy de Fourches				Villars Bourg

**CONSIGNES DE TRI**  
**BAC et SAC JAUNE**  
**DÉPOSEZ UNIQUEMENT**  
*LET'S RECYCLE* recyclable waste completely emptied!

**EMBALLAGES PLASTIQUES** *PLASTIC PACKAGINGS*  
 bouteilles et flacons (vides) *empty bottles*  
 barquettes, pots, tubes (vides) *empty pots, boxes and tubes*

films et poches (vides) *plastic film*

**EMBALLAGES Acier/Aluminium** *Steel/Aluminium*  
 boîtes, barquettes, bidons et aérosols (vides)

**CARTON** *Cardboard*  
 et emballages cartonnés (vides)

**PAPIER** *Paper*  
 journaux/magazines

**ATTENTION ne pas mettre le VERRE !**  
 Les emballages en verre sont à déposer uniquement dans les bornes à verre.

SMCTOM de Nontron - Tél. 05 53 56 20 52



### Le mot du

#### Trier malin !

Les emballages sont une des conséquences de notre mode de vie « moderne ». Une fois vidés, la majorité d'entre eux peuvent suivre une filière de recyclage à une seule condition : être triés conformément aux consignes en vigueur.

Par conséquent, le tri à domicile joue un rôle primordial, en tant que premier maillon de la chaîne du recyclage.

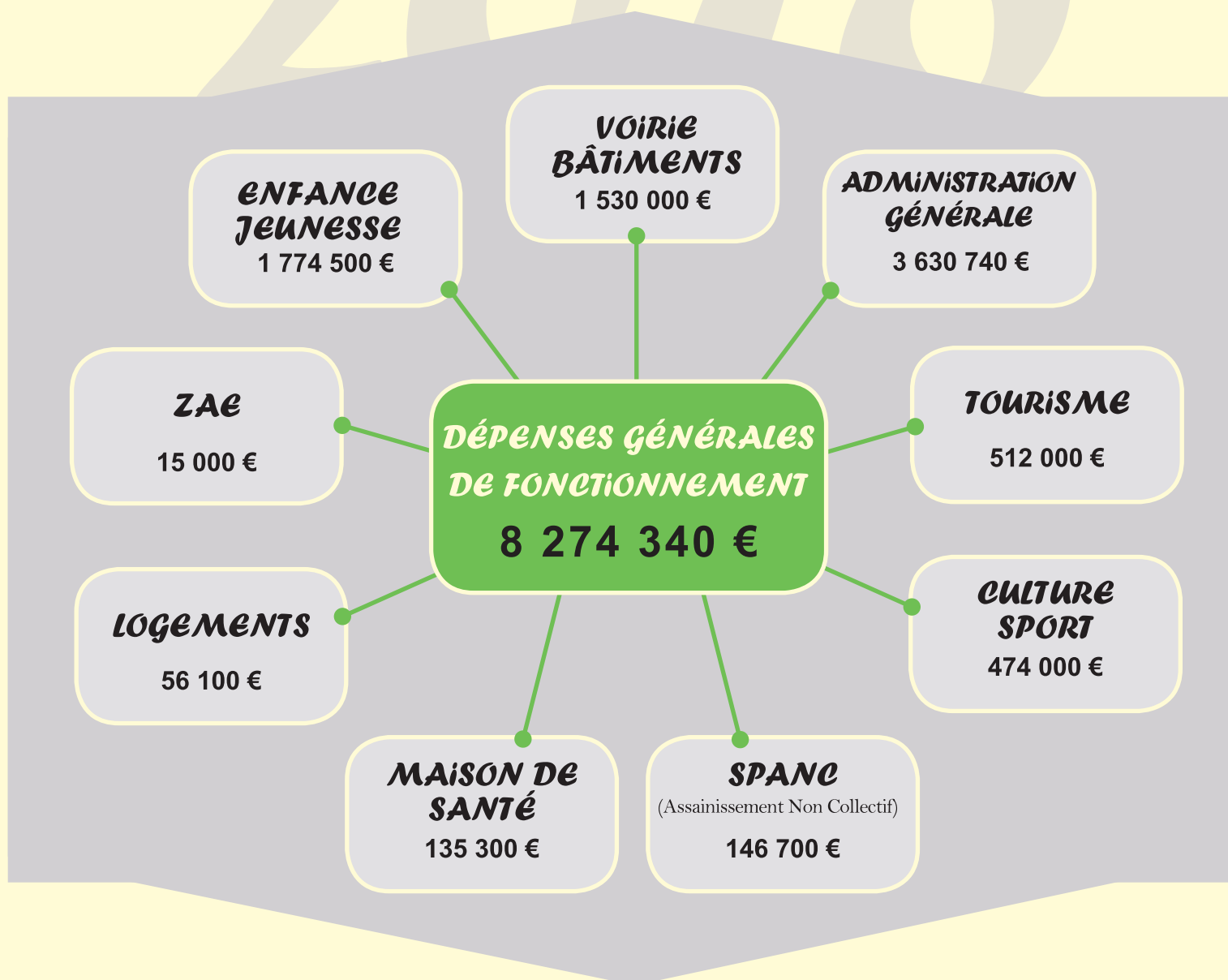
Trier, c'est permettre de transformer des déchets en nouvelles matières premières et éviter l'enfouissement de matériaux recyclables.

Mieux on trie, moins on gaspille, plus on recycle !

Afin de vous aider à trier simplement et efficacement tous vos déchets (emballages en verre, en carton, déchets encombrants, déchets végétaux...) et d'enlever tous doutes ou interrogations, le SMD3 a mis en place un guide complet téléchargeable sur leur site Internet ([www.smd3.fr](http://www.smd3.fr)) dans la rubrique « Je trie mes déchets ».

# Nos Budgets 2016

## Budget de fonctionnement



## Comment les dépenses de fonctionnement sont-elles financées ?

Impôts et taxes locales : 5 350 000 € | Dotations et subventions : 1 321 000 € | Ressources propres : 1 603 340 €

### TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Taxe d'habitation : 9,04 %

Taxe foncière (bâti) : 2,62 %

Taxe foncière (non bâti) : 12,24 %

Cotisation foncière des entreprises : 23,80 %

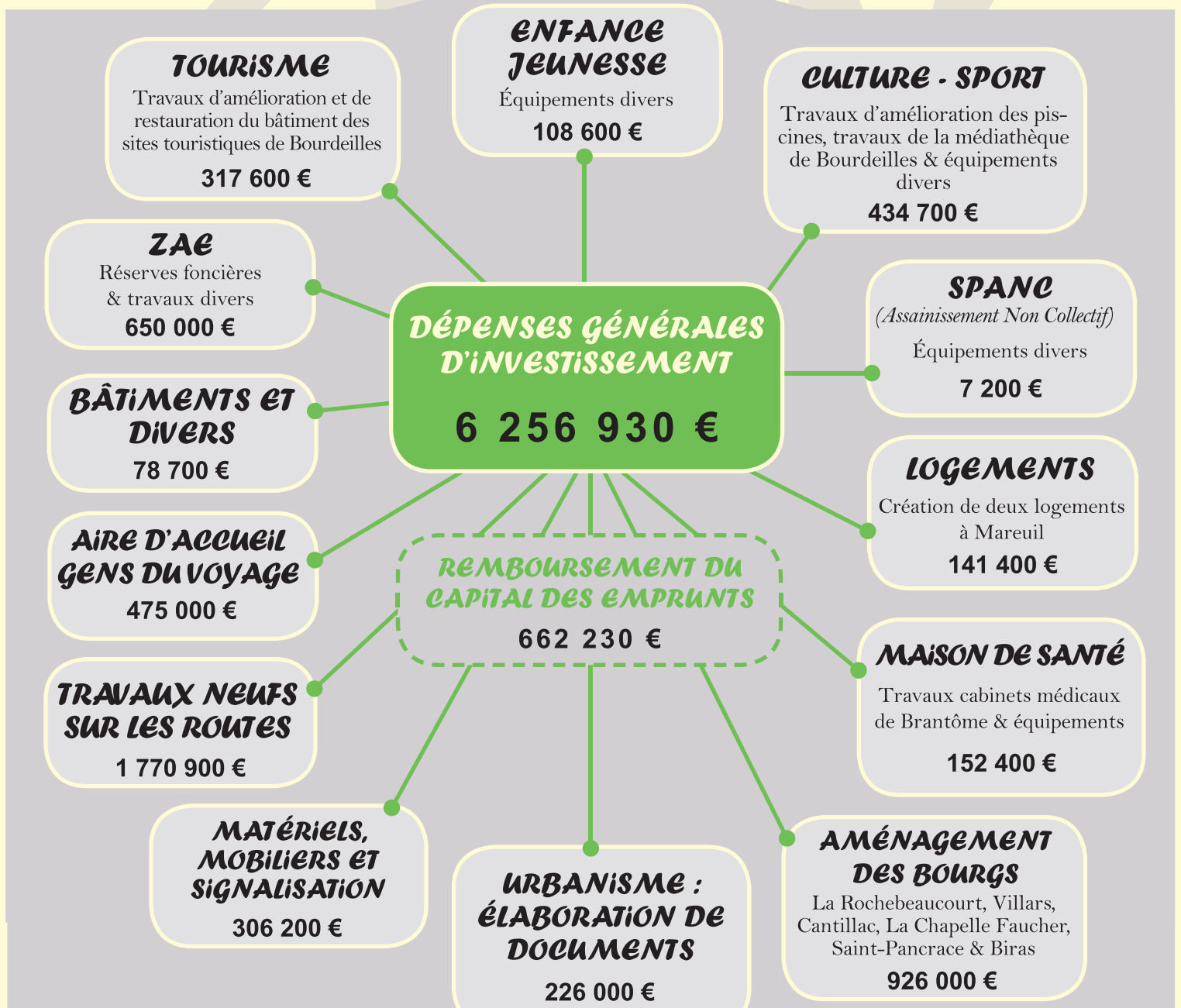
Vous pouvez constater des différences entre les taux votés par la communauté de communes et les taux figurant sur votre avis d'imposition.

Les taux appliqués respectivement par les anciennes communautés de communes n'étaient pas identiques. Dès la création de la communauté de communes Dronne et Belle au 1er janvier 2014 et comme le prévoit la loi, les taux ont été harmonisés par un lissage sur une durée de 12 ans.

# Nos Budgets 2016

## Les investissements prévisionnels

(restes à réaliser 2015 et programme d'opérations nouvelles)



## Comment les dépenses d'investissement sont-elles financées ?

Ressources propres (dotation aux amortissements, autofinancement et cession de terrains) : 792 830 €

Subventions : 1 285 700 €

FCTVA (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) : 679 800 €

Emprunts : 3 498 600 €



Centre technique de Brantôme en Périgord

# Zoom sur les Services Techniques



## Qui sont nos agents ?

Les Services Techniques regroupent l'ensemble des moyens (humains, matériels etc...) mis en oeuvre au quotidien pour entretenir le patrimoine et améliorer le cadre de vie.

Les agents oeuvrent au quotidien et avec attention à la qualité du service rendu, en respectant le budget, l'environnement et les directives du développement durable.

Ces derniers ont donc pour mission :

- l'entretien et l'exploitation de la voirie
- la gestion et l'entretien des bâtiments et du patrimoine
- la gestion du domaine public

Nos Services Techniques se composent de **28 agents** dont :

- un directeur,
- une secrétaire,
- une responsable des Bâtiments et du Domaine Public,
- un responsable Entretien et Exploitation,
- trois responsables de Centres Techniques

Ainsi que 21 agents techniques répartis en **3 centres techniques** :

- Biras
- Brantôme
- Mareuil

## Les Services Techniques en quelques chiffres

Sur le territoire de la communauté de communes, nos services ont en charge la gestion et l'entretien de :

- 700 km de voirie
- 400 km de chemins PDIPR (chemins de randonnée)
- 48 sites
- 12 véhicules légers (voitures, fourgons etc...)
- 24 véhicules lourds (camions, pelles etc...)

Les services techniques se chargent également de la préparation et la surveillance d'environ **30 chantiers annuels**.



## Quelles missions pour la voirie ?

En matière de voirie, les missions des Services Techniques comprennent la gestion, l'entretien et l'exploitation des voies communales et des chemins de randonnée :

- le fauchage et débroussaillage
- l'élagage des lisières
- le curage des fossés et saignées
- l'entretien des chaussées :
  - o rebouchage des nids de poule
  - o reprofilage des chaussées
  - o travaux de point à temps
  - o balayage
- les travaux d'entretien de la signalisation :
  - o remise à niveau des marquages au sol
  - o remplacement et pose des panneaux
  - o suivi des arrêts des transports scolaires



En octobre 2015 la communauté de communes a adopté son règlement intercommunal de voirie. Celui-ci rappelle les droits et obligations des riverains et de chaque acteur de la voirie sur l'ensemble des voies communales du territoire de la communauté de communes.

Ce document est désormais disponible sur le site Internet de la CCDB dans la rubrique «Environnement et Habitat» :

<http://dronneetbelle.fr/Voirie-et-centre-bourg>



## Quelle gestion pour les Bâtiments et le Patrimoine ?

La communauté de communes a également en charge la gestion et l'entretien de **48 sites** répartis comme suit :

- 4 bâtiments administratifs,
- 4 bibliothèques/médiathèques,
- 2 piscines,
- 1 crèche,
- 2 accueils de loisirs sans hébergement,
- 2 accueils jeunes,
- 3 sites d'accueil périscolaire
- 1 relais d'assistantes maternelles
- 15 logements (en locatif aux particuliers)
- 5 sites touristiques :
  - o l'Abbaye de Boschaud (Villars),
  - o les Grottes de l'Abbaye de Brantôme,
  - o la Maison du Patrimoine de Saint-Pardoux de Mareuil,
  - o le Sentier des Meuliers (Saint Crépin de Richemont),
  - o les Cluzeaux d'Argentine (La Rochebeaucourt et Argentine)



© F. TESSIER, OT PÉRIGORD Dronne Belle



© M. CESTAC

## Et la gestion du Domaine Public ?

La communauté de communes rédige les arrêtés concernant la gestion du domaine public (déviations, occupations du domaine public, alignements, accès ...) et a un rôle d'assistance pour la rédaction des arrêtés de police.

En **2015** nos Services techniques ont traités :

- **91 permissions de voirie**
- **14 autorisations de voirie pour débardage**
- **182 déclarations de travaux et déclarations d'intention de commencement de travaux (DT-DICT)**

Ces derniers ont également assistés les mairies sur :

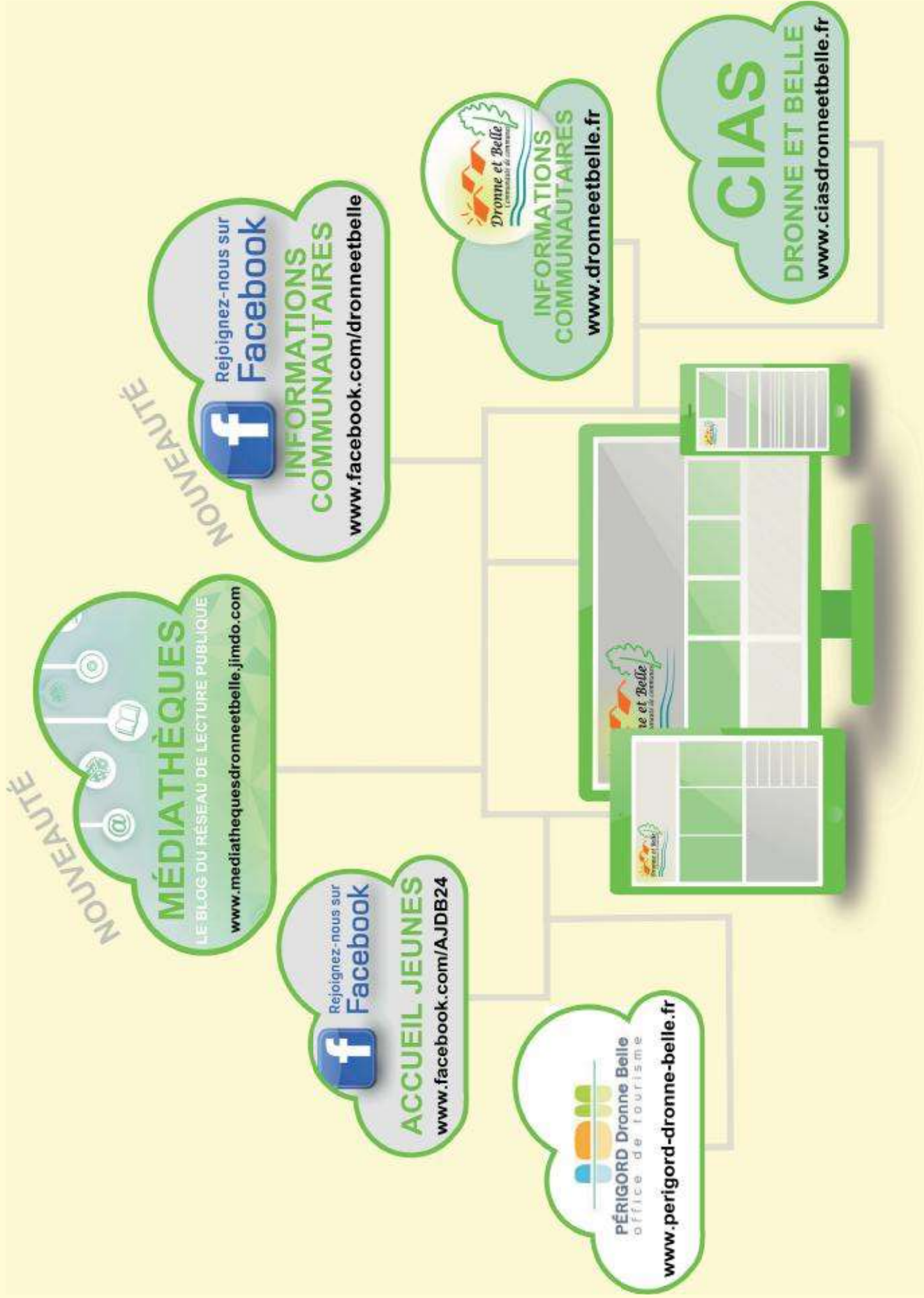
- **18 alignements**
- **53 arrêtés de police**

De façon générale, les services techniques se chargent également sur le territoire communautaire de :

- la programmation des travaux d'investissement de voirie communale
- La gestion de l'aménagement des centres-bourgs.



# La CEDB connectée



# La CCDB en images



Tracteur du Centre technique de Brantôme, équipé de grilles de protection contre les branches lors de l'élagage des routes. Ce type de dispositif a été fabriqué et monté par les deux mécaniciens de la communauté de communes.

1er novembre 2015



Dans le cadre d'une mutualisation, depuis le 1er novembre 2015 le service administratif de la communauté de communes a été transféré dans les locaux du CIAS ZAE Pierre Levée - 24310 Brantôme en Périgord

5 juin 2016



la BVB (Brantôme en Périgord - Valeuil - Bourdeilles) est une toute nouvelle course nature de 30 km. Près de 500 sportifs se sont réunis pour arpenter le parcours vallonné. Remercions les nombreux bénévoles qui ont œuvré au bon déroulement de la journée.



Peut-être l'aviez-vous déjà remarqué, notre réseau de lecture publique s'est doté d'une toute nouvelle carte de lecteurs. L'objectif étant de structurer et d'harmoniser l'ensemble des Médiathèques-Bibliothèques du réseau Dronne et Belle.

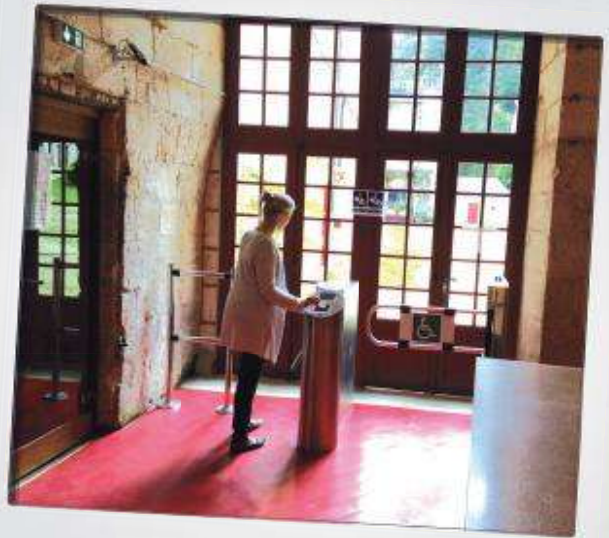


2 avril 2016



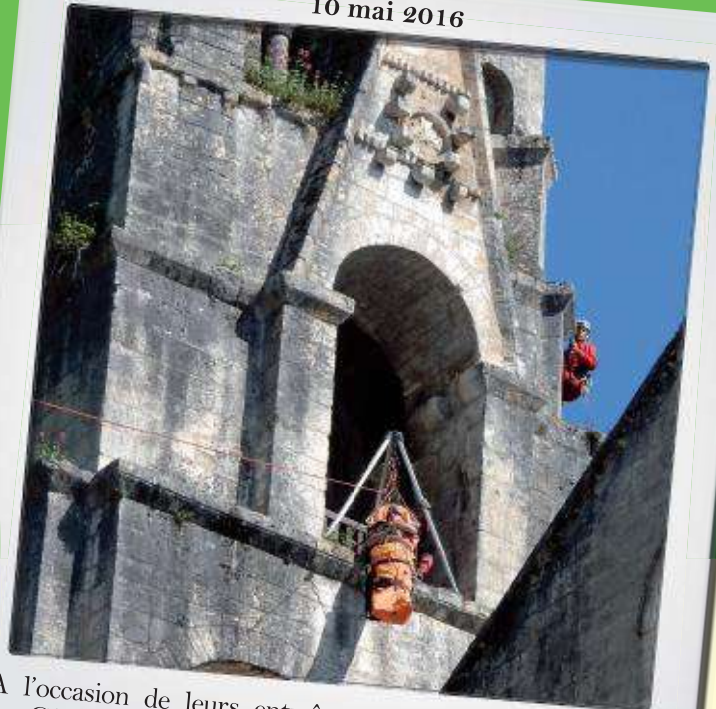
Dans le cadre de la mise en place du PLUi\* une quarantaine d'élus se sont retrouvés afin de participer au « ComCom Tour ». Cette visite en bus a permis de (re)découvrir les richesses de l'ensemble du territoire. L'un des enjeux du projet étant de valoriser ce patrimoine.

\* Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Cet été, un nouveau système de billetterie automatique a été installé à l'entrée du site des Grottes de l'Abbaye de Brantôme.

10 mai 2016

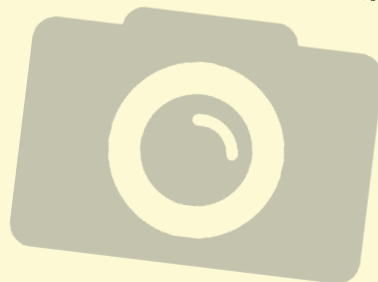


A l'occasion de leurs entraînements réguliers, les équipes du G.R.I.M.P\* sont intervenues sur le site du clocher de Brantôme. L'exercice consistait à évacuer une victime en toute sécurité par le biais d'une tyrolienne et d'une « barquette » permettant de maintenir l'individu allongé.

\* Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux



La communauté de communes Dronne et Belle par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme PÉRIGORD Dronne Belle a accueilli l'opération « Été actif ». De nombreuses activités de pleine nature ont été proposées à **tarifs privilégiés (30% à 40% de réduction)**





# Informations pratiques

## Vos prochains rendez-vous culturels

*Les samedi 17 et dimanche 18 septembre* - Journées Européennes du Patrimoine

ADOS  
ADULTES

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre** - Spectacle « La Der des Ders...titre provisoire ! » Cie piano pluriel  
**20h30, à la salle culturelle de Champagnac de Bélair**

TOUT  
PUBLIC

**Samedi 22 octobre** - Spectacle Marionnettes et Violoncelle / Cie Le son des rêves  
**20h30, à la salle des fêtes de Mareuil**

TOUT  
PUBLIC

**Vendredi 18 novembre** - Soirée Contes « le chant du boomerang » Dominique Rousseau  
**20h30, à la salle des fêtes de Villars**

Pour être tenu informé de l'actualité de nos animations culturelles, envoyez nous vos coordonnées (adresse mail) à : [communication@dronneetbelle.fr](mailto:communication@dronneetbelle.fr)

## CiAS Dronne et Belle : réunion Publique « mutuelle santé pour tous »

### UNE RÉUNION PUBLIQUE A EU LIEU LE

**jeudi 8 septembre -18H**

à la salle des fêtes de  
Saint-Crépin-de-  
Richemont

Pour plus d'informations  
contactez le CIAS Dronne et  
Belle au **05.53.05.77.14**



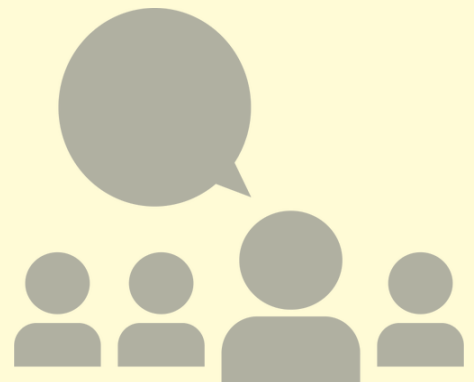
**ACTIONM**

Le **CiAS Dronne et Belle** propose d'améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé pour tous. Une convention de partenariat a été signée avec l'association **ACTIOM** qui sera votre interlocuteur au 05.64.10.00.48.

Ce dispositif concerne toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations de couverture santé, (jeunes sans emploi, seniors, agriculteurs, professions libérales, commerçants, chômeurs, intérimaires, certains salariés en CDD, certains salariés à multi employeurs, certains salariés en

CDI temps partiel ...)

L'association **ACTIOM** propose le choix entre trois mutuelles avec des tarifs négociés. De plus une aide à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS) peut vous être attribuée sous certaines conditions de ressources.



## CiAS Dronne et Belle : connaissez-vous le Vestimalin ?

Le « **vestimalin** » est une action menée par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) Dronne et Belle. Cette opération de vente de vêtements, chaussures et accessoires d'occasion, en bon état est destinée à toute la famille. Bébés, enfants, ados, hommes et femmes pourront trouver leur bonheur à des prix allant de 0,50 € à 2 €.



La vente a lieu deux lundis après-midi par mois, de 14H00 à 16H30 au premier étage de la mairie de Champagnac de Bélair.

### Prochaines dates :

- 5 et 19 septembre 2016
- 3 et 17 octobre 2016
- 7 et 21 novembre 2016
- 12 décembre 2016

Il est à noter que toute personne souhaitant faire parvenir des vêtements en bon état a la possibilité de déposer ses dons à la Mairie de Champagnac (de préférence aux heures et jours de permanence du vestimalin).

## Un Blog pour les Médiathèques-Bibliothèques Dronne et Belle

Depuis 2014, la Communauté de Communes Dronne et Belle est riche de 5 structures Bibliothèques/ Médiathèques :

- Bourdeilles,
- Brantôme en Périgord,
- Champagnac de Bélair,
- Mareuil / Monsec

A cela s'ajoutent 6 relais bibliothèques :

- Eyvirat,
- Quinsac,
- La Chapelle Faucher,
- La Gonterie Boulounieix,
- Villars,
- Beaussac

Ces différents relais permettent un maillage du territoire et offrent à tous un accès gratuit au Service de Lecture publique .



Retrouvez nous sur : [www.mediathequesdronneetbelle.jimdo.com](http://www.mediathequesdronneetbelle.jimdo.com)

Afin de communiquer et de promouvoir ces lieux pour le plus large public, il a été mis en place un Blog commun à ces structures.

C'est avant tout un outil de communication. Il a pour but d'assurer une promotion efficace des collections, une visibilité optimisée des actualités et des animations. C'est également un outil de partage.

Ce blog permet une interactivité entre sites et propose aux usagers une utilisation optimale de notre

réseau de bibliothèques ; il permettra à l'avenir la gestion de votre propre compte dans vos bibliothèques (date de retour des documents, nombre de prêts ...). Un lien avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne facilitera vos réservations.

Vous y trouverez les dernières nouveautés, les prochaines animations, les ateliers artistiques ou informatiques, les services du Réseau...

La communauté de communes Dronne et Belle

# RECHERCHE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Plusieurs missions à pourvoir dans les services  
TOURISME - ENFANCE ET JEUNESSE - DÉVELOPPEMENT DURABLE

RENSEIGNEMENTS : 05.53.03.83.55 ou [accueil@dronneetbelle.fr](mailto:accueil@dronneetbelle.fr)



## Infos ZAE

Des terrains sont encore disponibles à la vente sur les différentes Zones d'Activités Économiques de la communauté de communes.

Pour plus d'informations veuillez contacter le siège administratif au **05.53.03.83.55**

## La communauté de communes recherche des MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Contact : 05.53.03.83.55

## Jeu

### Solution du précédent numéro

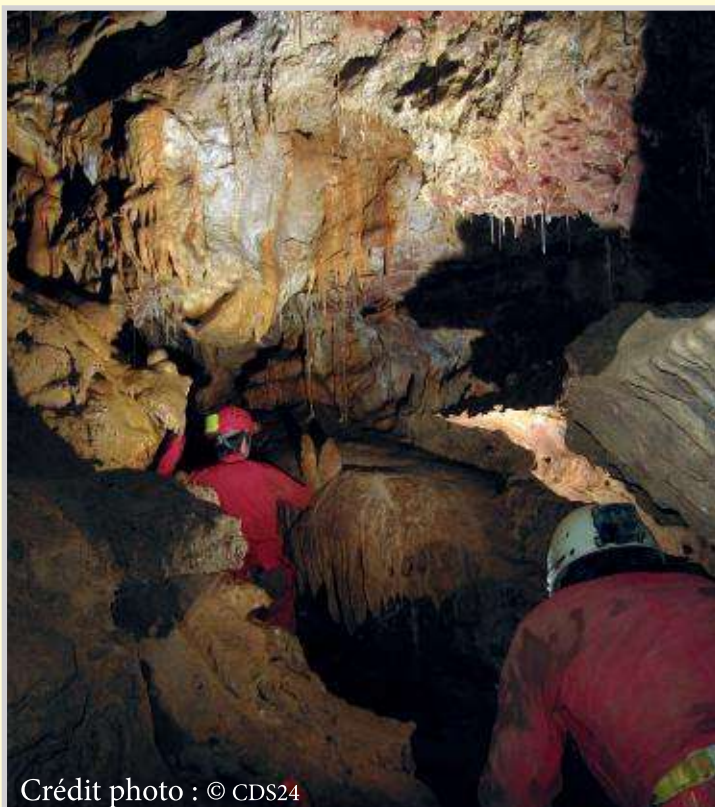
Dans le numéro précédent nous vous demandions si vous reconnaissiez le lieu de la photo (photo ci-dessous).

Il s'agit de la **Grotte de Beaussac**.

En effet, depuis peu, quelques jours par an, il est possible de visiter cette grotte à concrétions naturelles. Différentes thématiques sont abordées au cours de la visite : la spéléologie genèse, la faune souterraine, les concrétions, l'homme préhistorique et l'homme des cavernes.

Les accessoires pour l'initiation à la spéléologie sont fournis mais pour ce type de visite, il faut prévoir des bottes et des habits de rechange.

Des visites commentées ont eu lieu les **lundis 25 juillet et 22 août 2016**.



Crédit photo : © CDS24

### Reconnaissez-vous le lieu d'où a été prise cette photo ?

